

Questionnaire élections présidentielles 2012

Présentation du Forum France-Algérie

Le Forum France-Algérie est un regroupement indépendant de personnes et d'organisations attachées aux principes républicains et souhaitant promouvoir la place des Franco-Algériens dans la société française, contribuer au développement de l'Algérie et à la refondation des relations franco-algériennes.

Pour atteindre ces objectifs le FFA se veut tout d'abord un espace de réflexion et de dialogue. Le FFA organise régulièrement des rencontres-débats au cours desquelles la parole est donnée à des leaders d'opinion afin de permettre une confrontation fertile des points de vue et l'émergence d'une parole collective susceptible de contrer les discours stigmatisant l'islam, l'immigration et les Franco-Algériens. Les membres du FFA considèrent que les Franco-algériens doivent prendre toute leur place dans la société française malgré les entraves des discriminations et le passif colonial, en évitant tout repli communautaire et en privilégiant les démarches citoyennes.

Le FFA estime que les Franco-algériens sont source de richesse sociale, économique et culturelle qu'il faut valoriser tant pour le pays où ils vivent que pour le pays d'origine. C'est pourquoi Le FFA se veut aussi être un réseau permettant le développement de partenariats avec les acteurs économiques et associatifs algériens, la mise en relation des acteurs impliqués en faveur du co-développement et le recensement de ressources humaines porteuses de compétences multiples dans un environnement interculturel.

Le FFA est fier de compter comme parrains les personnalités suivantes : M. Mouloud Aounit, Pr. Abdekrim Allouache, M. Ghaleb Bencheikh, Mme Khedidja Bourcart, Mme Hanifa Cherifi, M. Nacer Kettane, Mme Betoule Lambiotte, M. Benjamin Stora, Mme Wassyla Tamzali.

Pour en savoir plus : www.forumfrancealgerie.org

Pourquoi ce questionnaire ?

Le Forum France-Algérie souhaite interroger l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle française sur un certain nombre de thèmes et de préoccupations chers à ses membres. Nos objectifs sont les suivants :

- Attirer l'attention et éclairer le débat électoral sur un certain nombre de thèmes que nous souhaitons mettre en avant ;
- Soumettre aux candidats des propositions à insérer dans leur programme électoral ;
- Faciliter le choix de nos membres en analysant les positions des candidats et leurs engagements.

Nous vous remercions par avance de prendre le temps de répondre à ce questionnaire qui contribuera à la qualité du débat démocratique.

Nous vous prions d'adresser votre réponse à Forum France-Algérie, 68, bd Sout 75012 Paris ou à contact@forumfrancealgerie.org avant le 20 mars 2012.

Le Forum France-Algérie organise une conférence de presse le 12 avril 2012 au cours de laquelle il présentera les résultats de son enquête.

Contacts : Luc Blondy ou Farid Yaker, Forum France-Algérie - 01 44 67 71 67 ou contact@forumfrancealgerie.org

I. DIVERSITE ET CITOYENNETE

1. « Liberté, Egalité, Fraternité » : une devise et trois valeurs en péril

Notre modèle républicain est confronté à une crise économique, sociale et morale. Plongé dans un contexte économique mondial incertain et paralysé par le poids de la dette publique et le vieillissement de sa population, l'Etat français délaisse peu à peu ses missions régaliennes. Les premières victimes de cette évolution sont les populations les plus fragiles qui voient s'amoinrir les aides sociales dont elles bénéficient tout en subissant la hausse du chômage, de la précarité et des violences. Plus généralement, le creusement des inégalités crée un profond sentiment d'injustice que viennent exacerber les divers scandales qui entachent nos élites politiques, économiques et intellectuelles.

Erodant l'égalité, pourtant au cœur de notre devise républicaine, de telles évolutions portent également un coup à la fraternité – autre valeur républicaine – en défaisant le lien social et en incitant au repli sur soi.

Q1 : Dans ce contexte comment comptez-vous redonner leur juste place aux valeurs fondatrices de la République française ?

2. Diversité et cohésion nationale

La France peine encore à reconnaître la diversité de sa population dans toutes ses dimensions (ethnique, culturelle, religieuse, etc.). Face aux défis multiculturels, la tradition républicaine française a toujours été, en apparence, de gommer et d'ignorer les différences en vertu de l'article 1 de la Constitution.

La société française fonctionne sur un mode différent puisqu'elle a intériorisé des stéréotypes et représentations négatives de certaines parties de la population qui génèrent ouvertement du racisme, des discriminations et du rejet.

Une partie des élites n'hésite pas de surcroît à miner la cohésion nationale au profit d'objectifs opportunistes de court terme en stigmatisant une partie des Français et des immigrés ou en attisant la peur de l'islam.

Q2 : Quelles mesures prendrez-vous pour lutter contre la stigmatisation qui frappe une grande partie de nos concitoyens en raison de leurs origines ou de leurs croyances et renforcer la cohésion nationale autour du pacte républicain ?

Q3 : Les contrôles au faciès sont une réalité qui envenime les rapports des habitants des quartiers populaires avec la police. Comptez-vous intervenir pour assainir ces pratiques ?

Proposition du Forum : organisation d'une campagne nationale dans tous les médias sur la reconnaissance de la diversité avec une implication forte du chef de l'Etat

3. Lutte contre la discrimination à l'emploi

La population d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne est particulièrement touchée par la discrimination à l'emploi. Selon une étude du BIT, publiée en 2007, sur 2440 offres d'emploi, la candidature d'un Français d'origine européenne a été préférée près de 4 fois sur 5 à celle d'une personne d'origine maghrébine ou noire africaine. Seuls 11% des employeurs ont respecté tout au long du processus de recrutement une égalité de traitement entre les deux types de candidats¹. A diplôme égal, un candidat d'origine maghrébine ou noire africaine a deux fois moins de chance d'être recruté qu'un candidat d'origine

¹ E. Cediey et F. Foroni (ISM-CORUM), *Les Discriminations à raison de « l'origine » dans les embauches en France Une enquête nationale par tests de discrimination selon la méthode du BIT*, Genève, Bureau international du Travail, 2006

européenne. Ce comportement discriminatoire est bien évidemment renforcé en période de crise, avec la réduction des emplois disponibles.

Cette discrimination a des conséquences désastreuses à plus d'un titre. Elle accentue le sentiment d'exclusion, voire de rejet, des Français qui en sont victimes. La difficulté à s'insérer sur le marché du travail alimente une précarité à tous les niveaux, aussi bien en termes de logement (ségrégation spatiale), que d'éducation et de formation (concentration dans des zones défavorisées) et constitue un frein majeur à l'ascension sociale.

L'Etat a pris conscience au cours des années 2000 de l'ampleur des discriminations et s'est engagé à promouvoir la diversité et l'égalité des chances. Cette volonté s'est traduite par la création de la HALDE et d'un Commissariat à l'égalité des chances. Force est de reconnaître que la volonté manifestée en début de quinquennat s'est fortement émoussée: le Commissariat à l'égalité des chances est inaudible et ne dispose d'aucuns moyens, la HALDE a été supprimée et les discriminations à l'emploi liées à l'origine ne peuvent toujours pas être mesurées (voir à ce propos la proposition de Terra Nova soutenue par le FFA).

Q4 : Quelles mesures prendrez-vous pour lutter contre les discriminations liées à l'origine notamment dans le domaine de l'accès à l'emploi ?

Q5 : Tenterez-vous de favoriser la mesure des discriminations liées à l'origine sans obligation de quota ethnique comme le préconise la Proposition N°1 de l'Appel de Terra Nova-Respect Magazine (cf. : annexe 1) ?

4. Citoyenneté et représentation politique

Les dernières élections régionales ont mis en lumière le taux d'abstention particulièrement élevé des populations vivant en périphérie urbaine. Cela n'a rien de surprenant. En effet quelle que soit la couleur politique du gouvernement, la condition des populations et les représentations institutionnelles de ces territoires ne cessent de se dégrader. L'ampleur de l'abstention semble indiquer que des pans entiers de la population ont perdu confiance dans les institutions. Parmi ces populations, les Français d'origine non-européenne et les immigrés sont particulièrement touchés. Deux phénomènes étroitement liés nous semblent expliquer ce processus : la sous-représentation politique de ces populations et leur exclusion des processus de décision les concernant.

Il a fallu du temps pour admettre explicitement que pour assumer des responsabilités publiques en France, la citoyenneté et la valeur des candidats ne suffisaient pas. En plus de ces qualités, il fallait être homme, issu de catégories socioprofessionnelles aisées et ethniquement européen. Pourtant aujourd'hui, la majorité des appareils politiques condamnent cette situation, mais sans en tirer les conséquences nécessaires dans leur pratique. Le peu d'élus et le mode de désignation des candidats de ces populations en sont la preuve.

Q6 : Que comptez-vous faire pour accorder plus de place aux personnes issues de l'immigration dans les instances publiques représentatives ? Quels sont vos engagements pour les prochaines élections législatives et municipales ?

Q7 : Comment comptez-vous faire pour impliquer les populations des quartiers populaires dans les processus de prise de décisions les concernant ?

Q8 : Quelle est votre position en matière de droit de vote des résidents étrangers aux élections locales ? Si vous êtes en faveur de ce droit, quel agenda d'application comptez-vous proposer ?

5. Islam et laïcité

Le Forum France-Algérie dénonce les tentatives de dépeindre l'islam comme une menace à la laïcité et aux valeurs traditionnelles de la France. Il met en garde contre les attitudes de stigmatisation des musulmans français qui ont pour effet de rejeter ces derniers hors de la communauté nationale et de les pousser à privilégier l'identification à l'oumma (communauté des musulmans), affaiblissant par la même la cohésion nationale. Le Forum France-Algérie considère que la grande majorité des musulmans de France souhaite

vivre sa foi de manière paisible en accord avec les lois et coutumes françaises. Il appelle à un changement de regard sur l'islam dont les représentants devront pour leur part contribuer à l'effort d'adaptation de l'islam aux réalités du 21^{ème} siècle (Ijtihad) afin de garantir la meilleure insertion possible de cette religion dans le paysage français.

Le Forum France-Algérie en appelle à l'approfondissement du dialogue entre les représentants de l'Etat et du culte musulman afin de trouver ensemble des solutions adéquates et rapides aux difficultés vécues par les musulmans pour vivre dignement leur foi, tout en restant dans le cadre de la tradition laïque française : lieux de culte, carrés musulmans, célébration des fêtes religieuses, gestion des interdits alimentaires dans l'espace public, etc.

Proposition : Le FFA soutient la proposition N°14 de Terra Nova – Respect Magazine concernant l'introduction d'une fête musulmane et d'une fête juive (en remplacement de deux autres jours fériés) dans le calendrier français. Avec les auteurs de la proposition, le FFA estime que « *la reconnaissance de la culture musulmane – au sein de l'identité française, est un point névralgique pour notre avenir collectif* ».

Q9 : Que comptez-vous faire pour lutter contre la stigmatisation de l'islam et des musulmans de France ? De quelle manière comptez-vous contribuer à résoudre les problèmes auxquels font face les musulmans dans l'exercice plein et entier de leur culte ?

II. IMMIGRATION ET CO-DEVELOPPEMENT

Le Forum France-Algérie constate avec regret les conditions de durcissement des lois relatives à l'entrée et au séjour des étrangers. Il réprovoque l'utilisation du débat sur l'immigration à des fins politiciennes et électoralistes ainsi que les entorses aux droits de l'homme qui sont occasionnées par les nouvelles règles relatives à l'entrée et au séjour des étrangers.

Le Forum France-Algérie considère que l'apport de l'immigration à la société française est considérable et globalement positif et qu'un changement de paradigme est plus que jamais nécessaire pour renforcer les bénéfices et les apports de l'immigration aux pays d'accueil et aux pays d'origine, dans le respect des droits de l'homme. Il en appelle à ce titre à la levée des obstacles contre l'immigration circulaire qui touche notamment les immigrés à la retraite et les entrepreneurs ou migrants qualifiés qui souhaitent investir ou faire bénéficier leur pays d'origine de leurs compétences. Dans un monde globalisé et en pleine mutation, seule une vision rénovée des politiques d'immigration, débarrassée des pesanteurs politiciennes franco-françaises, pourra permettre de remettre cette question dans une perspective gagnante-gagnante conforme aux principes républicains de la France, à ses engagements internationaux et à ses réels intérêts.

1. Situation des vieux retraités pauvres (Chibanis)

Aujourd'hui, la situation des travailleurs migrants « les chibanis » se détériore progressivement. Ils se retrouvent piégés par l'effet d'un durcissement de la réglementation sociale, alors qu'ils ont été toute leur vie en France des travailleurs pauvres dont les droits ont été régulièrement malmenés. Aujourd'hui, du fait de carrières à faibles salaires et incomplètes, beaucoup vivent du minimum vieillesse « allocation supplémentaire du fonds de solidarité vieillesse » ou « allocation de solidarité aux personnes âgées », un revenu minimum garanti aux plus pauvres. Dans leurs relevés de carrière, il manque souvent de nombreuses années non déclarées par les employeurs. Le temps ayant passé, il n'est plus possible d'y revenir et ces vieux retraités, de façon massive, paient au prix fort les pratiques illégales d'employeurs peu scrupuleux (pratiques généralisées dans certains secteurs comme les BTP).

Cette population éprouve de grandes difficultés à faire valoir ses droits à la retraite, trop souvent en dessous des minimas sociaux) et les droits sociaux connexes : protection maladie, minimum vieillesse, aides au logement, car ceux-ci sont conditionnés à la notion de résidence et plus récemment à la durée

minimum de séjour en France (6 mois). Cela a des implications dramatiques, les obligeant notamment à des va-et-vient sans fin pour ne pas perdre leurs droits, et les contraignant à se loger en France dans des conditions difficiles et précaires.

Q10 : Etes-vous prêt à reconnaître aux vieux travailleurs migrants, un droit effectif à la mobilité (sans contrainte) et à la liberté de choix de leur lieu de résidence, qui passerait notamment par un maintien du droit au séjour en France et des droits sociaux (protection maladie, minimum vieillesse, aides au logement) comme le préconise le Haut Conseil à l'Intégration ?

2. Le co-développement : une chance pour la France et le pays d'origine

En tant qu'acteur de la société civile en France en lien fort avec l'Algérie, le FFA porte l'idée d'un co-développement devant répondre à la nécessité d'un intérêt partagé et d'une réelle réciprocité dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets dont nous sommes devenus aujourd'hui des initiateurs, des acteurs et des partenaires à part entière. Cela concerne en priorité des actions tournées vers l'amélioration durable des conditions de vie et du mieux vivre ensemble aussi bien dans nos régions d'origine que de vie. Porteurs de compétences riches et variées et d'une identité plurielle, nous souhaitons être mieux reconnus comme acteurs d'un développement citoyen ayant des capacités bien spécifiques, notamment sur le plan de l'inter culturalité.

Nous savons la complexité des interactions de part et d'autre, générées par les mobilités entre les territoires de vie et d'origine, entre le social, le politique et le culturel, entre l'économique, les savoirs, les savoir-faire et tous les transferts matériels et immatériels. Si ces interactions ne sont pas toujours faciles à décrypter et à analyser, elles sont riches d'un formidable potentiel de transformations sociales et de développement.

Pour nous, le co-développement peut être entendu comme la libre participation de migrants ou de personnes issues de l'immigration à des actions de développement avec leur pays d'origine et de vie. C'est pourquoi la mobilité reste pour nous un enjeu majeur pour faciliter la transmission des compétences, des idées et des savoir-faire, tout comme l'accompagnement des associations de migrants dont il faut encourager les initiatives citoyennes.

Et pourtant, le traitement de la relation migration-développement au niveau national et européen se focalise sur la gestion des flux migratoires au détriment des interactions positives et citoyennes dans les sociétés d'origine et de vie.

Q11 : Pouvez-vous nous donner votre vision du co-développement et nous dire s'il représente selon vous, un enjeu important pour nos deux pays ? Si oui, quelle politique spécifique de soutien et d'encouragement au co-développement mettez-vous en place. Sera-t-elle articulée aux politiques de régulation des flux migratoires, ou bien aux politiques d'aide au développement ?

3. Faciliter l'octroi de titres de séjour aux travailleurs sans papiers

La priorité sur laquelle le Forum France-Algérie insiste est celle de la régularisation des travailleurs sans papiers employés depuis plus de 5 ans par des entreprises françaises.

Q12 : Etes-vous en faveur d'un assouplissement des conditions de régularisation des travailleurs sans papier ? Si oui, quelles mesures comptez-vous prendre pour faciliter la régularisation de ces travailleurs ?

4. Assouplir les procédures de renouvellement des titres de séjour et lever les tracasseries administratives

Le Forum France-Algérie constate que l'obtention du titre de séjour et les conditions de son renouvellement ont été régulièrement durcies au cours des dernières années. Il rejoint les propositions de progressivité des durées de titres de séjour (1, 2, 5 ans) et d'assouplissement de l'octroi du titre de séjour de 10 ans.

Q13 : Quelles seront vos propositions de réforme du système des titres de séjour ? Envisagez-vous un assouplissement des règles d'octroi et de renouvellement des titres de séjour ?

5. Naturalisation

Le Forum France-Algérie estime que dans l'état actuel des choses le questionnaire civique est inapproprié car il devrait porter sur la connaissance des valeurs de la république française plutôt que sur des questions de culture générale. De plus, le montant des ressources demandées est bien trop élevé au vu de la précarité des salaires de certains candidats. Enfin la connaissance de la langue française étant effectivement un critère d'intégration, son apprentissage doit être encouragé et accompagné par des formations accessibles à tous.

Q14 : Avez-vous l'intention si vous êtes élu de réexaminer, en concertation avec des représentants associatifs, les critères de naturalisation et les questionnaires afférents?

6. Politique de délivrance des visas

Le Forum France-Algérie constate que les conditions d'octroi de visas de séjour en France ont été considérablement durcies au cours du dernier quinquennat. Le coût excessif et dissuasif (8000 DA soit 40% du SMIC dans le cas de l'Algérie) devrait être revu à la baisse d'autant que ce montant n'est pas remboursé en cas de refus.

Le FFA souhaite également que l'accès au visa soit facilité pour les proches de familles vivant en France, notamment lors d'événements particuliers tels que les mariages, naissances et décès. Il appelle à la mise en place de solutions innovantes pour que les droits de visite des proches ne soient pas sacrifiés au motif qu'ils constituent un risque d'immigration illégale et de charge additionnelle potentielle sur le système de santé français.

Q15 : Quel est votre point de vue sur la politique actuelle de délivrance de visas et quelles mesures seriez-vous prêt à mettre en œuvre pour améliorer la situation dans les années à venir?

7. La binationalité : une chance pour la France et le pays d'origine

Certaines voix politiques en France s'élèvent pour demander que les binationaux soient obligés de choisir entre l'une ou l'autre de leurs nationalités. En juin 2011, Mme Marine Le Pen a ainsi adressé une lettre aux députés demandant la fin de la double nationalité. Un article obligeant les candidats à la naturalisation à déclarer s'ils peuvent, et souhaitent, conserver une autre nationalité, parallèlement à la nationalité française a été ajouté à la loi sur l'immigration du 16 juin 2011. Cette disposition, qui figure dans le code civil, pourrait ouvrir la porte à un fichier des bi-nationaux.

Le Forum France-Algérie considère que la double nationalité doit être préservée en France car elle est source de richesse et conforte les liens qui lient les deux pays. Nous réaffirmons par ailleurs notre attachement au droit du sol, qui fait partie de la tradition française.

Q16 : Quelle est votre position sur la question de la bi-nationalité?

III. POLITIQUE DE LA VILLE

1. Urbanisme et mixité sociale

Les volets économique et social de la politique de la ville ont été un échec dans l'ensemble des quartiers difficiles (taux de chômage bien plus élevé, territoires désertés par les services publics, sécurité aléatoire). Aucune volonté politique n'a été clairement affichée au plus haut niveau de l'Etat pour aller vers une ville où la mixité sociale et le vivre ensemble sont les maîtres mots.

Dans le cadre de la politique de la ville, les pouvoirs publics ont mis l'accent depuis 10 ans sur le cadre bâti (40 milliards d'euros investis au profit d'environ 4,5 millions d'habitants) sans pour autant obtenir tous les résultats escomptés. 2,5 millions de personnes (sur les 7 millions représentés par la population vulnérable) n'ont pas été concernés par la politique de rénovation urbaine. En fonction des études, il manquerait par ailleurs entre 500.000 et 1 million de logements accessibles aux classes populaires ainsi qu'à la classe moyenne inférieure.

Q17 : Quelle est votre appréciation des résultats des politiques de la ville menées à ce jour ? En période de disette budgétaire comment comptez-vous faire pour que cette question puisse trouver tout le soutien qu'elle mérite ?

Q18 : Que proposez-vous pour encourager la mixité sociale et le vivre ensemble en ville, notamment dans les quartiers populaires ?

Q19 : Comment comptez-vous satisfaire à l'exigence de logement des classes moyennes et populaires ?

2. Education et formation

La situation du système éducatif français est peu glorieuse. La France se retrouve en queue des classements internationaux des pays développés, que ce soit au niveau primaire et secondaire (18^{ème} dans l'étude PISA 2009²) ou au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche (la première université française arrive à la 39^{ème} place du classement fait par l'université de Shanghai³). Au-delà des résultats de ces études internationales, dont la pertinence est souvent remise en cause par les responsables français, des voix s'élèvent au sein de la société pour dénoncer les maux de l'éducation nationale. Ainsi, les médias relèvent régulièrement le nombre important d'élèves ne sachant pas lire à la sortie du cycle primaire.

On évoque également le cas des 160 000 élèves qui quittent chaque année le système scolaire français sans aucune qualification⁴, ce qui les conduit de façon quasi certaine au chômage dans une société où les emplois non qualifiés se font de plus en plus rares. L'éducation nationale est régulièrement critiquée pour son inefficacité dans la prise en charge des élèves en difficulté. On l'accuse de favoriser la reproduction des élites, et d'être, au moins en partie, responsable du fort taux de chômage national, en raison de l'inadéquation des formations à la demande du marché du travail.

En plus de ces difficultés profondes, notre système éducatif doit faire face aux suppressions massives de postes d'enseignants⁵, décidées par le gouvernement actuel au nom de la réduction du déficit public, provoquant l'ire du corps enseignant et des associations de parents d'élèves qui manifestent ensemble pour défendre les conditions d'étude.

Bien loin de l'idéal républicain d'égalité, nous avons un des systèmes éducatifs les plus élitistes au monde, qui est demeuré très inégalitaire malgré la création du collège unique et la relative démocratisation des

² Source : OCDE, PISA 2009, Comparaison de la performance des pays et des économies.

³ Source : "Academic Ranking of top 100 World Universities" – 2010.

⁴ Source : « Education et formations n°66 » – décembre 2003.

⁵ 66 000 départs à la retraite n'ont pas été remplacés entre 2007 et 2011.

études supérieures, dont la finalité consiste à trier les meilleurs et non pas à former l'ensemble de la population. Or, pour élever le niveau général d'une nation, l'éducation ne peut se concentrer sur une toute petite élite, il est nécessaire qu'elle se fasse pour le plus grand nombre.

Q20 : Que proposez-vous pour qu'un jour venir d'une ZEP ne soit plus un handicap insurmontable pour s'engager dans la société et faire fonctionner l'ascenseur social ?

Q21 : Comment comptez-vous réallouer des moyens vers les élèves en difficulté ?

IV. DEVELOPPER LES RELATIONS ECONOMIQUES AVEC L'ALGERIE EN VALORISANT LA CONTRIBUTION DE LA DIASPORA ALGERIENNE EN FRANCE

L'Algérie a lancé en mai 2010 un ambitieux programme d'investissement de 211 milliards d'euros sur la période 2010-2014 axé sur le développement humain et les infrastructures. Ce programme prévoit notamment la construction de 2 millions de nouveaux logements, 1500 infrastructures de santé, 35 barrages ainsi que l'achèvement de programmes d'infrastructures ferroviaires et routières.

La France, premier partenaire commercial de l'Algérie avec 15 % des importations et 6^{ème} client avec 6,6 % des exportations, a un rôle incontestable à jouer dans le développement économique de ce pays. Face à la présence accrue de nombreux autres pays sur le marché algérien, les entreprises françaises doivent se saisir de tous leurs atouts et notamment de la présence sur le sol français d'une importante communauté algérienne et franco-algérienne, en particulier au sein de nos universités, de nos grandes écoles et de nos laboratoires.

De manière générale, les entreprises françaises et européennes seraient fort bien inspirées de s'intéresser aux ressources humaines issues de la diversité qui seront de plus en plus précieuses dans le nouvel ordre économique multipolaire qui se dessine. D'autant que de leur côté, de plus en plus de firmes étrangères (américaines notamment) n'hésitent pas à s'adresser à cette diversité, y compris sur le territoire français.

Propositions du FFA

Encourager la valorisation des compétences qualifiées franco-algériennes par les acteurs économiques et de coopération français et algériens. Faciliter pour cela la circulation de ces compétences et les interfaces entreprises-universités sur les deux rives.

Q22: Adhérez-vous à ce point de vue ? Si oui, quelles initiatives comptez-vous prendre dans les premiers mois de votre mandat ?

V. MEMOIRE FRANCO-ALGERIENNE

La période coloniale puis la guerre d'indépendance du peuple algérien sont entachées d'actes insupportables commis par toutes les parties en présence. La France se doit de reconnaître que sa politique coloniale a été menée en contradiction avec ses principes républicains de liberté, d'égalité et de fraternité. La reconnaissance des fautes et crimes commis durant la période coloniale permettrait à notre pays de faire une fois pour toutes le deuil de l'épisode algérien tout en se projetant vers le futur.

C'est en effet l'apanage des grandes nations que de pouvoir se remettre en cause pour mieux avancer et pour être en accord avec leur conscience. La France se doit d'être exemplaire et fidèle aux idéaux de la Révolution.

La reconnaissance officielle des fautes et crimes commis durant la colonisation y compris à l'égard des harkis permettra par ailleurs de faciliter l'intégration des Franco-Algériens dans la communauté internationale en désamorçant un thème fortement clivant. Nous espérons finalement qu'elle suscitera un

effort similaire de la partie algérienne pouvant conduire à terme à une lecture conjointe et apaisée de l'épisode colonial englobant tout à la fois les aspects positifs et négatifs.

Le Forum France-Algérie considère que dans un premier temps les deux mesures suivantes pourraient être prises :

1. La reconnaissance des crimes d'Etat sur le sol français en 1961/62.

Le 17 octobre 1961, à Paris, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement pour leur droit à l'égalité et le droit de leur pays à l'indépendance. Cette date désigne le point culminant d'une répression cyniquement planifiée par les autorités publiques françaises: arrestations, emprisonnements, tortures et refoulements vers l'Algérie pour des milliers d'entre eux; assassinats pour des centaines d'entre eux.

Le 8 février 1962, au métro Charonne, les mêmes autorités françaises ont notamment massacré 9 citoyens qui, avec des milliers d'autres, manifestaient pacifiquement contre les crimes de l'OAS et pour la paix en Algérie.

Q23 : Comptez-vous, au nom de l'Etat français, agir concrètement pour la reconnaissance de ces deux crimes d'Etat perpétrés les 17 octobre 1961 et 8 février 1962 ?

Q24 : Comptez-vous, au nom de l'Etat français, redéfinir sur des bases différentes la "Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie" placée actuellement aux mains d'associations nostalgiques "des bienfaits de la colonisation" ?

2. Archives coloniales

Q25 : Comptez-vous, au nom de l'Etat français, décider le libre accès des historiens et des citoyens aux archives de la période d'occupation de l'Algérie ?

VI. LE RENOUVEAU DES RELATIONS EURO-MEDITERRANEENNES

Les soulèvements des peuples de pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ont suscité beaucoup d'espoir. Mais ni la justice ni le développement auxquels aspirent ces peuples ne sont encore au rendez-vous. L'autoritarisme des pouvoirs politiques du Sud et la fracture entre le Nord et le Sud de la Méditerranée expliquent, en partie, ces soulèvements.

La réduction des écarts en matière de développement, de démocratie et de libertés fondamentales répondra de manière certaine aux attentes des populations de ces pays. Le Processus de Barcelone avait cet objectif. Mais l'ultra-libéralisme économique imposé par l'Union européenne à ses « partenaires » et la non-résolution de la question palestinienne ont été les principales causes de l'échec de ce Processus.

Indéniablement, ce Processus est en panne et la dernière initiative pour le relancer, l'Union pour la Méditerranée (UpM), n'a pas réussi à le débloquent. Les fautes politiques dans la mise en œuvre de l'UpM ont en réalité augmenté la méfiance des peuples de la rive sud de la Méditerranée envers la politique méditerranéenne de l'Union européenne.

La France, en raison de son rôle majeur sur la scène européenne, ne peut pas rester inactive dans le processus de relance d'une coopération plus équilibrée en faveur des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, qui est d'ores et déjà devenue une nécessité.

Q26 : Que comptez-vous prendre comme initiatives en vue de relancer la politique méditerranéenne de l'Union européenne ? Comptez-vous impliquer les Franco-Algériens et Franco-Maghrébins dans la mise en œuvre de ces initiatives et de la politique qui en découlerait ?

Comment comptez-vous impliquer les forces vives et les sociétés civiles des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ?

Q27 : Comptez-vous corriger les incohérences de la politique étrangère française quant à la question palestinienne (par exemple contradiction des positions au Conseil de sécurité de l'ONU et à l'UNESCO) ?

Annexes

Lutte contre la discrimination à l'emploi

Proposition N°1 de Terra Nova

« La capacité des organisations à mesurer et rendre compte des effets de leurs comportements sera un instrument de régulation sociale majeur dans les prochaines années. Récentes en France, les politiques de diversité et de lutte contre les discriminations souffrent d'un manque de clarté, de lisibilité et d'une faible exigence de transparence sur les résultats. La « diversité » s'apparente alors à une mascarade. L'équité en matière d'emploi ne fait pas en France l'objet d'une politique publique. Le principe de diversité, y compris la diversité ethnique, est retenu dans les référentiels internationaux, ce qui n'est pas le cas dans la loi sur les Nouvelles régulations économiques (NRE) qui évoque uniquement l'égalité professionnelle hommes/femmes et l'insertion de travailleurs handicapés comme critères de non-discrimination (art. 148-2). Les lois sur le handicap et, plus récemment, celle sur l'accès des femmes aux postes de décision, montrent que la diversité progresse lorsqu'elle est assortie d'une obligation de transparence. L'« obligation de dire » et de rendre public les résultats porte en elle-même une « obligation de faire », tant du point de vue de l'entreprise que du point de vue du politique. La lutte contre les discriminations et pour la diversité doit investir plus franchement le volet social de la RSE (Responsabilité sociale des entreprises) et bénéficier de son essor. Il est nécessaire d'intégrer dans la loi NRE des indicateurs précis et comparables. Une loi sur l'équité en matière d'emploi, inspirée de l'expérience canadienne, doit généraliser (pour les entreprises de plus de 300 ou 500 employés et les administrations) l'obligation de progrès chiffrés sur l'ensemble des champs mesurables que sont le genre, le handicap, l'âge et l'origine. Une telle approche n'impose aucun quota. Elle crée une obligation de moyens. L'entreprise reste libre de ses recrutements, sur la base de la compétence. Mais elle doit se poser la question de la diversité, l'intégrer à son action et rendre compte de ses avancées. »

Islam et laïcité

Proposition 14 de l'Appel aux candidats 2012 de Terra Nova et Respect MAG

La reconnaissance symbolique de l'islam et du judaïsme dans le calendrier républicain, Ousmane Ndiaye et Olivier Ferrand

Il y a en France cinq à six millions de personnes de culture musulmane. L'islam est depuis longtemps la deuxième religion de France. Dans ces conditions, son intégration – et prioritairement la reconnaissance de la culture musulmane – au sein de l'identité française, est un point névralgique pour notre avenir collectif. La commission Stasi avait, dès 2003, proposé une batterie de mesures convaincantes. Un acte symbolique fort consisterait à intégrer dans le calendrier républicain une fête religieuse musulmane. Ce calendrier prend en effet comme jours fériés de nombreuses fêtes religieuses catholiques : le lundi de Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, l'Assomption, la Toussaint, Noël. En réalité, six jours fériés sur les onze légalement définis à l'article L3133-1 du Code du travail sont catholiques. En termes de vacances, la France est bien la « fille aînée de l'Église ». L'introduction d'une fête musulmane et d'une fête juive (en remplacement de deux autres jours fériés) ne remettrait pas en cause cette réalité, tout en marquant la reconnaissance symbolique de l'islam et du judaïsme par la République.